

## Communiqué de presse - Précision DOM

Publié le 21 juillet 2016

Les propos de Pierre Gattaz sur le dispositif de complément de rémunération des fonctionnaires en Outre-Mer - appelé surrémunération - en marge d'un déjeuner de presse lundi 18 juillet présentant son voyage en Guyane du 26 au 28 juillet, ont été tronqués.

Dans la première partie de sa réponse, absente des propos retenus par Outremer 1re, Pierre Gattaz expliquait que la surrémunération pouvait se comprendre mais qu'elle ne devait pas perdurer indéfiniment. Car, si l'on met en place un véritable projet de développement à la mesure du potentiel de chaque DOM, si l'on fait confiance à leurs entreprises, aux entrepreneurs et à leurs équipes, cette disposition, doit devenir, à terme, caduque.

Le président du Medef n'a donc aucunement remis en cause le dispositif actuel mais a appelé à son extinction à terme. Un projet de territoire ne pourrait être mis en place s'il avait pour conséquence une baisse du pouvoir d'achat.